

## ENJEUX

Version électronique

ENJEUX est une publication de la Société des musées québécois dans laquelle on retrouve le point de vue de ses membres sur toute question touchant l'avenir des assises de la muséologie québécoise.

NUMERO 19 (MAI 2011)

**Point de vue de la Société des musées québécois au sujet du projet de loi n° 82, la loi sur le patrimoine culturel  
Présenté à la Commission de la culture et de l'éducation  
Quatrième séance, le 10 février 2011**

Le 10 février 2011, la Société des musées québécois (SMQ) participait aux auditions publiques de la Commission de la culture et de l'éducation pour le projet de loi n° 82 sur le patrimoine culturel, qui se sont tenues à Québec, à l'hôtel du Parlement. Sans être exhaustif, le texte qui suit reprend les principaux points sur lesquels la SMQ a mis l'accent lors de sa parution devant la Commission.

Le témoignage de la SMQ à l'Assemblée nationale du Québec faisait suite au dépôt, en novembre 2010, d'un second mémoire sur le sujet, visant à faire valoir l'importance des institutions muséales dans la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel québécois.

La SMQ a tout d'abord souligné sa satisfaction quant à l'ajout, au projet de loi n° 82, de mesures de reconnaissance de l'importance du patrimoine immatériel et des paysages culturels patrimoniaux. Elle a également indiqué qu'elle accueillait très favorablement l'insertion des notions « d'objets patrimoniaux » et de patrimoine scientifique et technique ainsi que la reconnaissance de l'importance des inventaires pour la protection du patrimoine culturel québécois. Ces éléments faisaient d'ailleurs l'objet de recommandations de la SMQ, au

printemps 2008, suite à la sortie du livre vert *Un regard neuf sur le patrimoine culturel* du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Rappelons que la SMQ avait alors déposé un premier mémoire publié dans le numéro 18 de sa publication *Enjeux* disponible en ligne dans l'*Espace professionnel* de la SMQ à l'adresse suivante : [www.musees.qc.ca/publicsspec/smq/publications/enjeux](http://www.musees.qc.ca/publicsspec/smq/publications/enjeux).

Dans sa forme actuelle, le projet de loi augmente considérablement les responsabilités des municipalités sur les plans de l'identification et de la protection du patrimoine culturel. La SMQ, à l'instar d'autres organismes et municipalités, se questionne sur les moyens et l'expertise dont disposent plusieurs municipalités pour identifier et protéger adéquatement les éléments patrimoniaux de leurs régions. Or, nombreuses sont les institutions muséales qui sont déjà présentes sur le territoire et détiennent une expertise importante quant à l'identification, la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine. Il serait donc intéressant d'explorer des moyens de favoriser la consolidation ou l'établissement de liens plus étroits entre les municipalités et les institutions muséales, afin que l'expertise de ces dernières puisse être mise

à contribution. La SMQ a cependant rappelé que les municipalités, tout comme les institutions muséales, doivent bénéficier de moyens financiers accrus pour leur permettre d'établir cette collaboration de façon performante et de réaliser tous nouveaux mandats s'y rattachant. L'importance de maintenir un équilibre entre une vision nationale et une vision régionale – voire municipale – du patrimoine est aussi fondamentale. La SMQ a signalé qu'il est primordial d'élaborer des moyens pour assurer un tel équilibre, essentiel à la reconnaissance et à la mise en valeur du patrimoine québécois, et ce, de façon responsable. À cet effet, la SMQ souhaite que le MCCCCF maintienne et affirme clairement son leadership, nonobstant les responsabilités qu'il entend partager avec ses partenaires municipaux.

Sur le plan des objets, la SMQ a souligné que peu de biens mobiliers sont reconnus, classés ou cités actuellement au Québec, même s'ils constituent une part importante de l'héritage culturel collectif. Les collections muséales, entre autres, sont composées en grande partie d'objets identitaires de la société québécoise et de son histoire. À cet égard, la SMQ a demandé que soient instaurés des mécanismes pour en augmenter la représentativité. Elle propose, par exemple, que les collections archéologiques hors institutions muséales soient gérées par un musée doté d'un mandat national.

De plus, la SMQ a porté à l'attention de la Commission l'initiative qu'elle a mise de l'avant avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour la création d'un réseau québécois de numérisation patrimoniale, jouissant de moyens pour stimuler la numérisation du patrimoine muséal, archivistique et publié. La ministre de la Culture, des Communications et

de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, a souligné son intérêt pour le projet et s'est dite sensible à l'importance de numériser le patrimoine québécois afin de garantir sa conservation et d'assurer sa présence sur le Web.

La SMQ demande à la Commission qu'une place soit réservée à la représentation du milieu muséal au sein du nouveau Conseil du patrimoine. Outre l'intérêt de la loi, elle souhaite que le gouvernement du Québec puisse se doter d'une véritable politique du patrimoine culturel qui permettrait d'englober l'ensemble des orientations gouvernementales.

La SMQ était représentée par le vice-président, M. Yvon Noël, le directeur général, M. Michel Perron, et la directrice du Réseau Info-Muse, Mme Françoise Simard.

Il est possible de visionner l'intervention de la SMQ sur le site Web de l'Assemblée nationale du Québec au [www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-34477.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-34477.html). Le mémoire déposé par la SMQ est aussi disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CCE/mandats/Mandat-13749/memoires-deposes.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CCE/mandats/Mandat-13749/memoires-deposes.html).



Guylaine Simard  
Présidente



Michel Perron  
Directeur général

Édition :  
Service des communications  
Société des musées québécois  
2<sup>e</sup> trimestre 2011  
Tous droits réservés  
Dépôt légal :  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada